

Le journal municipal d'informations

# La Gazette

DE MONTGUYON

Octobre 2022

#10

**DOSSIERS : Rentrée scolaire et aide aux devoirs**

**Commémoration : Les 100 ans du Monument aux Morts**



## Un village qui bouge !

à vivre dans ce numéro



COMMUNE DE

*Montguyon*

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME



*Si vous avez eu la chance de partir vous promener cet été, vous avez sûrement traversé de beaux villages qui bougent. C'est l'expression que j'ai retenue de la bouche d'une famille de vacanciers de passage à Montguyon.*

*Nous sommes un beau village qui bouge ! Et nous en sommes fiers ! Pour la partie visible de cette dynamique, un coup de chapeau aux associations qui ont animé notre cité par les différentes manifestations en tout genre : les spectacles, marchés nocturnes, brocante et autres manifestations de cet été. Un grand merci à tous pour ce bel engagement.*

*L'arrivée du nouveau médecin promis dans la dernière gazette est maintenant une réalité avec le docteur Kerkoub. La Maison de Santé*

*de Montguyon reçoit désormais le docteur Diaz et son assistante le docteur Arnaud et le docteur Kerkoub.*

*De plus, le docteur Mauget s'est installé à saint Martin d'Ary.*

*Maintenant, parlons de la rentrée scolaire :*

*Au collège, Monsieur Roche a été appelé à de nouvelles fonctions et il est désormais remplacé par Monsieur Soubirou au poste de Principal du collège de la Tour. Je lui souhaite la même réussite que son prédécesseur.*

*A l'école élémentaire aussi, nous observons un changement de directeur.*

*Monsieur Pascal Priouzeau a fait valoir ses droits à la retraite. Merci Pascal pour tout ce que tu as fait pour le groupe scolaire. Lui succède Monsieur François Cloux qui est aux rênes de cette école élémentaire. Soyez le bienvenu sur notre territoire,*

*A l'école maternelle, je remercie son directeur Monsieur Laurent BLET et son équipe pédagogique pour l'accueil chaleureux qu'ils ont réservés aux tous petits.*

*Toujours au groupe scolaire la mise en place d'un logiciel de réservation a été le gros chantier de cette rentrée pour les équipes. Je tiens à remercier Céline Bernard, Christelle Ippolito, Isabelle Pasquier et Nathalie Normandin pour leur implication et leur efficacité dans la mise en place de ce nouveau logiciel. La qualité de service apportée par ce nouvel outil va nous aider à tenter de maîtriser tant que faire se peut les hausses incroyables des denrées alimentaires mais aussi des énergies.*

*Les collectivités locales ne bénéficient pas du fameux bouclier énergétique, l'impact des hausses est très violent. La commune a préparé une série de mesures d'économies, la plus visible étant la réduction de la durée de l'éclairage public, mais il y en a bien d'autres moins spectaculaires mais toutes aussi efficaces. Ces économies sont indispensables pour les finances publiques, mais aussi dans la démarche de protection de la planète*

*Tous les services de la Mairie sont concernés : écoles, restaurant scolaire, mairie, centre technique, pôle culturel et bâtiments communaux autres. Ce n'est qu'ensemble que nous passerons ce moment difficile.*

*Enfin, un petit clin d'œil à notre maire honoraire Monsieur François BASTÈRE qui a reçu le 19 septembre des mains de Monsieur Dominique BUSSEAU, la médaille d'élu régional, départemental et communal, de Monsieur Claude BELOT la médaille de maire honoraire et de ma part la médaille de la commune.*

*Bravo François et merci d'avoir donné 37 ans de votre vie à notre commune !*

*Nous essayons chaque jour d'être dignes de votre héritage.*

*Je vous souhaite une bonne lecture des nouvelles de notre commune par l'intermédiaire de ce nouveau numéro de notre « Gazette ».*

**Votre Maire,  
Julien MOUCHEBŒUF**

## SOMMAIRE

3	Dossier-1 : La Rentrée scolaire
4	Dossier-2 : Les 100 ans du Monument aux Morts
6	Compte-rendu du Conseil Municipal
9	Vie locale
17	Infos pratiques
21	Vie associative
28	Agenda

## LA GAZETTE DE MONTGUYON

Journal municipal  
de la commune de Montguyon  
N° 10 – Octobre 2022

Directeur de Publication :  
Julien MOUCHEBŒUF

Rédacteur en chef :  
Commission information  
sous la direction de  
Mme Sophie BRODUT

Graphisme :  
Studio KEVART - St-Aigulin

Dépôt légal à la parution  
Mairie de Montguyon  
**1 place de la Mairie**  
**17270 MONTGUYON**  
Tél. : **05 46 86 47 17**



Horaires d'ouverture  
de la mairie au public  
**Du lundi au vendredi :**  
**de 9h à 12h et de 14h à 18h**  
**Le samedi : de 9h à 12h**



**ATTENTION :**  
Changement d'adresse  
du courriel de la Mairie  
Tél. : **05 46 86 47 17**  
Courriel :  
**mairie@montguyon.fr**

Site Internet :  
**www.montguyon.fr**  
Page Facebook :  
**www.facebook.com/  
mairiemontguyon**



## DOSSIER-1

## La rentrée scolaire : Rentrée des classes



**Le jeudi 1<sup>er</sup> septembre était la GRANDE JOURNÉE pour nos enfants, la rentrée était là, après deux mois de vacances.**

Au groupe scolaire, quelques travaux ont été réalisés pendant cette période.

Nos équipes techniques municipales ont refait entièrement les sols des classes et du couloir de l'école élémentaire du haut. C'est un très joli parquet flottant bois, qui a été choisi, plus facile d'entretien et plus agréable que l'ancien revêtement plastique qui était bien usé il faut le reconnaître. Merci à Serge PURY, agent communal, pour ce beau travail.

A l'élémentaire du bas, on a posé des volets roulants dans la classe d'Ulis pour le confort de tous.

Côté maternelle, c'est dans les toilettes des tout petits que les artisans locaux ont œuvré. Au programme, nouveaux carrelages, remplacement des sanitaires, pose d'urinoirs, comme les grands et de toilettes à la hauteur de nos petits, avec des robinets magiques qui font couler l'eau quand on passe les mains dessous car la municipalité a commencé la chasse au gaspillage...et l'eau en fait partie.

M. BLET et son équipe d'enseignants, ainsi que les ATSEM, ont accueilli les petits et essuyé les larmes, pour cette première journée qui s'est déroulée sans incident. Bravo à cette équipe solide ! Tout le monde est sur pied pour faire une belle année.

Mais la vraie question de ce début d'année scolaire, était de savoir qui allait remplacer M. Pascal PRIOUZEAU, le directeur qui a pris une retraite bien méritée ? C'est M. François CLOUX qui a pris les rênes de l'école élémentaire. Une tâche difficile, mais sa bienveillance, son sourire et son dynamisme ont dissipé les inquiétudes. Souhaitons-lui la bienvenue sur notre territoire.

Du côté des enseignants, quelques mouvements mais par chance tous les postes sont pourvus.

**Voici le détail des classes Maternelles :**

Laurent BLET : 13 PS et 14 MS

Christine DUBREUIL : 8 MS et 16 GS

Sophie THOMAS : 10 PS et 14 GS

**Total : 75 élèves**

**Effectifs par classe de l'école élémentaire de Montguyon :**

- Classe de CP de Mme LAGRAVE : 18 élèves
- Classe de CP-CE1 de Mme RIGAUX et M. ARNAUD : 21 élèves
- Classe de CE1-CE2 de Mme HORSEAU 22 élèves
- Classe de CE2-CM1 de Mme BERNARD 22 élèves
- Classe de CM1-CM2 de M. BERTIN : 23 élèves
- Classe de CM1-CM2 de M. CLOUX et Mme MARTINHO DOS SANTOS : 24 élèves
- Regroupement Ulis : 12 élèves

**Total : 142 élèves**

Pour le périscolaire, la mise en place du logiciel de réservation a pris un peu de retard...quelques jours supplémentaires ont été nécessaires pour qu'il soit opérationnel. Les parents peuvent désormais faire les réservations des repas et des places à la garderie à distance. Ils peuvent ajouter ou annuler, dans le respect des places disponibles et des délais bien évidemment. Un progrès dans la gestion qui va nous permettre d'être encore plus performants sur les achats des denrées et la lutte contre le gaspillage. C'est nécessaire et indispensable dans cette période de hausses folles des matières alimentaires et des énergies. Merci à Céline et Christelle ainsi qu'à Nathalie et Isabelle pour leur implication dans la réalisation de ce projet et merci aux parents de leur collaboration.

## DOSSIER-1

## La rentrée scolaire : L'aide aux devoirs



**À nos amis parents d'élèves. L'équipe « devoirs faits » reprend du service.**

Des bénévoles parents d'élèves, retraités de l'éducation nationale, ou simples citoyens désireux d'aider et de participer, offrent un peu de leur temps pour aider les enfants à faire leurs devoirs. Cela se passe dans l'enceinte du groupe scolaire, dans une salle dédiée, l'ambiance est chaleureuse et l'équipe soudée.

### Et si vous aussi venez nous rejoindre ?

Une heure de temps en temps après 17h le lundi, mardi ou jeudi ? Si vous avez un peu oublié les accords des participes passés, pas d'inquiétudes ! Il y a toujours dans l'équipe une aide bienveillante et le niveau est du CP au CM2. Votre aide nous serait précieuse, pour nous et nos enfants qui peuvent ainsi rentrer à la maison l'esprit libre.

On vous attend, faites vous connaître auprès de **Lionel NORMANDIN à la Mairie ou au 06 82 28 97 25**



## DOSSIER-2

## Le Centenaire du Monument aux Morts



**L'érection d'un monument aux morts dans les communes est une spécificité de la guerre 1914/1918.**

**L'ampleur des pertes humaines de cette guerre, la volonté d'honorer et de glorifier les soldats tombés sur le champ de bataille, morts pour la patrie a incité chaque commune de France à ériger un monument aux Morts.**

Dans toutes les communes, sur chaque monument sont inscrits en très grands nombres, les Noms des soldats Morts pour la France lors de cette guerre. Cette tuerie horrible a incité aussi d'ériger des monuments dans les cimetières et des plaques dans les églises sur lesquels sont inscrits les Noms de nos Disparus.

Dans tous nos villages la longue et terrible liste des Morts pour la France est impressionnante, il n'est pas rare de voir des familles ayant perdu 2 voire 3 membres.

En début de l'année 1922 le conseil municipal de Montguyon décide d'ériger un monument aux Morts de la grande guerre.

Le 14 mai 1922, le Maire de Montguyon Monsieur RANJARD et son conseil fixent la somme utile pour parfaire aux besoins de la souscription. Le maire propose de voter la somme de huit mille francs qui sera ajoutée au budget additionnel de 1922. La souscription publique s'élèvera à la somme de dix-sept mille francs et vingt centimes. L'emplacement choisi pour ériger ce monument est la place de la mairie. C'est ici qu'est sa place, au cœur du village et nulle part ailleurs.

Quatre plaques sur apposées sur les quatre faces du monu-



ment. Sur trois plaques seront gravés les 65 Noms et prénoms, le régiment, la date et le lieu où sont décédés les soldats « morts pour la France » lors de la grande guerre. La quatrième plaque portera comme dédicace « La commune de Montguyon à ses glorieux enfants Morts pour la France ».

316 Montguyonnais répondront à l'appel de la souscription et la somme de 17 345 francs et 20 centimes est récoltée. Les dons vont de 1 franc à 1500 francs par donateur. La plus grosse somme est versée par un anonyme. De nos jours, certains Montguyonnais peuvent attester la participation de leurs ancêtres à cette souscription.

Le coût total du monument s'élève à la somme de 26 500 francs

### QUE REPRÉSENTENT LES SYMBOLES SUR LES MONUMENTS :

**La Croix de Guerre :** C'est une décoration instituée par le parlement le 5 avril 1915 pour honorer les soldats qui ont fait acte de bravoure, de courage et obtenu une citation. La représentation de cette croix de guerre sur de nombreux monuments témoigne de l'importance que lui accorde la population qui y voit la « médaille du champ de bataille ».

**Le rameau d'olivier :** il est un symbole de paix et de gloire.

Le rameau de chêne ; qui est symbole universel de force et de puissance, les feuilles de chênes peuvent représenter aussi la durée, l'éternité de l'hommage rendu aux soldats.

Le blé ou la gerbe ; évoque la génération fauchée dans la fleur de l'âge et fait allusion à la terre nourricière pour laquelle ils ont combattu.

**Le coq :** il évoque le peuple gaulois et rappelle les origines de la France. Ce dernier, les Allemands lors de la dernière guerre mondiale l'avaient fait enlever.

**Les obus :** souvent placés au pied du monument rappellent le caractère industriel du conflit dans lequel l'artillerie jouait un rôle très important. Ces obus étaient porteurs de destruction et de mort, de nos jours ils le sont encore, accompagnés par les missiles. L'ornement des obus a été enlevé dans la seconde partie du vingtième siècle.

L'inauguration de notre monument a eu lieu le dimanche 13 août 1922, il y a 100 ans en présence des autorités, d'une foule très nombreuse et des anciens

combattants, valides et invalides.

La seconde guerre mondiale fera aussi de nombreuses victimes mais en moins grand nombre. Sur notre monument 7 Noms de soldats Morts pour la France sont gravés. Il n'y a pas d'autres Morts pour la France de Montguyon pour les guerres, d'Indochine, d'Algérie et des opérations extérieures. Une plaque est cependant apposée afin d'honorer les Morts de notre pays lors de ces conflits.

Notre monument ici sur cette place, est un lieu de recueillement dédié à la mémoire des soldats Montguyonnais Morts pour la France. Tout au long de l'année les cérémonies sont organisées en présence de Monsieur le Maire et de ses prédécesseurs, très attachés au devoir de mémoire, des citoyens, des élèves des écoles, de nos jours de moins en moins nombreux hélas, des anciens combattants, du corps des sapeurs-pompiers de Montguyon qui nous fait l'honneur de participer et qui, par sa présence, donne un éclat particulier à nos cérémonies.

Dans le cadre de la réfection de la place de la Mairie, le maintien du monument à son emplacement actuel est validé. Le socle sera légèrement modifié, la réfection des plaques est prévue.

Dans tous les villages de France, si nous avons la curiosité de lire la liste des morts de la guerre 1914/1918 inscrite sur les monuments, nous ne pouvons qu'être atterrés par l'ampleur du sacrifice ultime de ces jeunes héros qui avaient 19, 20, 21 ans ou plus, fauchés dans la fleur de l'âge, morts, disparus. N'apparaissent pas sur ces monuments, les estropiés, les blessés. Ceux qui en sont revenus ont été marqués à vie. Imaginons la douleur et les difficultés qu'ont dû endurer les familles.

Cette cérémonie du centenaire de l'inauguration du monument nous donne l'occasion une nouvelle fois de rendre hommage aux enfants de Montguyon, « Morts pour la France ». Ils ont donné leur vie pour défendre la liberté dont nous jouissons de nos jours, Ils étaient jeunes avec la vie devant eux, ce sacrifice est difficile à imaginer de nos jours, et pourtant, cela s'est produit, ils étaient d'une trempe exceptionnelle, celle des héros qui aimaient leur pays. Ne les oublions pas.

## Réunion du 19 juillet 2022

### **P**résents :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Ludovic GIRARD, Annie CHARRASSIER, Carine MOULY-MESAGLIO, Simone ARAMET, Didier MOUCHEBOEUF, Marie BERNARD, Raymond NUVET, Claude NEREAU et Christophe METREAU.

**Excusés :** Sophie BRODUT, Nathalie CHATEFAU, Claire RAMBEAU-LEGER, Charlotte DENIS-CUVILLIER, Lionel NORMANDIN et Gaëtan BUREAU.

**Absent :** Marc LIONARD

**Secrétaire de séance :** Ghislaine GUILLEMAIN.

### **Ouverture de la séance du Conseil Municipal à 20h30.**

#### **1<sup>er</sup> DOSSIER**

**Approbation du Compte-Rendu de la séance du 16 mars 2022**

**Approuvé.**

#### **2<sup>nd</sup> DOSSIER**

**Présentation du CISPD**

**Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance**

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'il souhaite qu'une instance de concertation d'information dans le domaine de la sécurité et de la prévention de la délinquance soit mis en place sur l'ensemble du canton des Trois Monts. Cet outil de proximité au service des élus, serait une opportunité pour proposer, agir et organiser ensemble.

Une composition réglementée pourrait regrouper tous les acteurs et partenaires (élus municipaux et départementaux, Préfet, Procureur, Gendarmerie, associations, ...).

Cette instance au grand complet avec tous les acteurs devrait se réunir au moins une fois par an et en formation restreinte autant que de besoin (commissions de travail).

Les objectifs de ce conseil sont multiples :

- Construire un réseau de confiance constitué de l'ensemble des partenaires,
- Mettre en place un pilotage opérationnel des actions à mener dans le but de rassurer et d'assurer la tranquillité

publique,

- Avoir des informations régulières et documentées de la situation de nos territoires en matière de sécurité et de prévention.

- Donner plus d'importance aux élus locaux et faire entendre leur voix sur des projets communs portés au niveau du canton comme la construction de la gendarmerie à Saint Martin d'Ary, organisation des interventions des brigades de gendarmerie sur le canton, ...

Différents programmes d'actions (tranquillité et santé) peuvent être envisagés :

- Améliorer la tranquillité publique,
- Améliorer la prévention des violences faites aux femmes, les violences intra-familiales et d'aides aux victimes,
- Prévenir le premier passage à l'acte délinquant et la récidive chez les jeunes.

- Développer l'exercice mixte entre la médecine de ville et l'hôpital de proximité,

- Maintenir un niveau d'activité médicale de proximité sur le territoire

- Rompre l'isolement et rendre le cadre de travail plus attractif pour les jeunes professionnels de santé,

- Améliorer la prise en charge des patients, ...

Monsieur Le Maire indique que cette instance mise en place ne peut être que bénéfique pour la commune qui connaît une croissance de l'insécurité et de la délinquance.

Monsieur Le Maire demande donc aux membres du Conseil municipal présents, de valider l'intégration de la commune de Montguyon à ce futur Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE :**

- **DE VALIDER** l'intégration de la commune de Montguyon au sein du futur Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD),

- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce

dossier.

#### **3<sup>ème</sup> DOSSIER**

**Aménagement de la place de la Mairie :**

**Autorisation de signature de l'avenant n° 2 avec le Syndicat Départemental de la**

**Voirie de la Charente-Maritime (SDV17)**

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commune et le Syndicat Départemental de la Voirie de la Charente-Maritime ont conclu une convention en date du 15 octobre 2020, puis un avenant n° 1, définissant les modalités techniques et financières de l'opération d'aménagement de la place de la Mairie et de ses rues mitoyennes.

Suite à la réalisation de l'esquisse, la commune souhaite poursuivre les études.

Monsieur Le Maire précise aux membres présents qu'un avenant n° 2 vient définir les modalités techniques et financières des missions de maîtrise d'œuvre et des autres frais nécessaires à la réalisation de l'opération, ainsi que l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux.

Monsieur Le Maire demande à l'assemblée, de valider l'avenant n° 2 à la convention concernant l'opération d'aménagement de la place de la Mairie et des rues mitoyennes, qui définit la rémunération du Syndicat Départemental de la Voirie de la Charente-Maritime pour la mission de maîtrise d'œuvre et de l'autoriser de signer cet avenant n° 2.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE :**

- **DE VALIDER** l'avenant n° 2 à la convention concernant l'opération d'aménagement de la place de la Mairie et des rues mitoyennes qui définit la rémunération du Syndicat Départemental de la Voirie de la Charente-Maritime pour la mission de maîtrise d'œuvre,

- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer l'avenant n° 2 à la convention concernant l'opération d'aménagement de la place de la Mairie et des

## Réunion du 19 juillet 2022 (suite)

rues mitoyennes.

### **4<sup>ème</sup> DOSSIER**

**Voirie – Autorisation de signature de la convention avec le Syndicat Départemental De la Voirie de la Charente-Maritime concernant les travaux de création d'aménagement de sécurité au lieudit « Trouillaud »**

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commune souhaite procéder à la création d'aménagements de sécurité routière au lieu dit « Trouillaud ». En effet, la vitesse excessive constatée, des travaux de sécurisations s'imposent.

La maîtrise d'œuvre de ces aménagements sera effectuée par le Syndicat Départemental de la Voirie de la Charente-Maritime

Les prestations identifiées dans la convention entrent dans le cadre des relations internes au secteur public dénommées « quasi régie ».

Celles-ci sont définies aux articles L.2511-1 à L.2511-5 du Code de la Commande Publique applicable à compter du 1er avril 2019 et, permettent une exclusion de mise en concurrence.

Le prix proposé par le Syndicat Départemental de la Voirie de la Charente-Maritime pour ces prestations, est issu d'une mise en concurrence en respect du Code de la Commande Publique.

Le montant de la prestation de mission d'études s'élève à 903.20 euros HT.

Monsieur Le Maire demande à l'assemblée, de l'autoriser à signer la convention avec le Syndicat Départemental de Voirie de la Charente-Maritime, pour la mission études concernant la création d'aménagements de sécurité au lieudit « Trouillaud » d'un montant HT de 903.20 euros.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE :**

- **DE VALIDER** la mission études auprès du Syndicat Départemental de la Voirie de la Charente-Maritime d'un montant de 903.20 euros HT,

- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à

signer la convention relative à la mission études concernant la création d'aménagements de sécurité routière au lieudit « Trouillaud ».

### **5<sup>ème</sup> DOSSIER**

**Déclassement d'une portion du chemin rural (CR50) situé à Rippe : Validation de l'ouverture de l'enquête publique**

Le chemin rural de « Rippe » (CR50), section comprise entre les parcelles cadastrées D124, D772, D935, D936, D939, D940 et D946, situé à Montguyon n'est plus affecté à l'usage du public car il dessert des parcelles de terres agricoles.

Il est actuellement emprunté uniquement par le propriétaire des parcelles de terres. Il constitue à ce jour, une charge d'entreprise pour la commune.

L'aliénation de cette portion de chemin rural (CR50), apparaît bien comme la meilleure solution.

Pour cela, conformément au décret n° 76-921 du 08 octobre 1976, il convient de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation du domaine privé de la commune.

**En conséquence, Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité DÉCIDE :**

- **DE PROCÉDER** à l'enquête publique préalable à l'aliénation de la portion du chemin rural « Rippe » (CR50), section comprise entre les parcelles cadastrées D124, D772, D935, D936, D939, D940 et D946, en application du décret n° 76-921 du 08 octobre 1976, précité,

- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces administratives nécessaires à la poursuite de ce dossier.

### **6<sup>ème</sup> DOSSIER**

**Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

**Validation de la suppression de la réserve n° 8**

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commune souhaite procéder à la suppression de la réserve n° 8 au lieu Couteleau, située sur les parcelles cadastrées Ub207, Ub 208 et Ub 209

afin de désenclaver lesdites parcelles et permettre l'accessibilité d'une future construction d'une maison.

Monsieur Le Maire demande aux membres du Conseil municipal de valider la suppression de la réserve n° 8 du PLU de la commune sur les parcelles cadastrées Ub 207, Ub 208 et Ub 209.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE :**

- **DE VALIDER** la suppression de la réserve n° 8 du PLU de la commune sur les parcelles cadastrées Ub 207, Ub 208 et Ub 209 pour permettre l'accessibilité de la construction d'une future maison,

- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

### **7<sup>ème</sup> DOSSIER**

**Validation d'une demande de subvention auprès de l'Etat concernant l'acquisition de tablettes numériques**

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commune va procéder à l'achat de 8 tablettes numériques reconditionnées qui seront dédiées essentiellement au groupe scolaire et aux ateliers informatiques.

Le montant de cet investissement pour les 8 tablettes numériques reconditionnées s'élève à 425,00 euros.

Monsieur Le Maire informe également les membres que la collectivité peut bénéficier d'un soutien financier de l'Etat au titre du plan de relance d'un montant de 320,00 euros.

Monsieur Le Maire demande à l'assemblée, l'autorisation de demander auprès de l'Etat le soutien financier au titre du plan de relance d'un montant de 320,00 euros.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE :**

- **DE VALIDER** la demande de subvention auprès de l'état au titre du plan de relance d'un montant de 320,00 euros concernant l'achat de 8 tablettes numériques reconditionnées dont le montant net s'élève à 425,00 euros,

## Réunion du 19 juillet 2022 (suite)

- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier de demande de subvention.

### 8<sup>ème</sup> DOSSIER

**Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Les Jingueurs Jhouasses » pour le spectacle produit par le Grupo Folkorico de Mexico**

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil municipal que l'association « Les Jingueurs Jhouasses » a eu l'opportunité de faire venir le Grupo Folkorico de Mexico ALIANZA pour une présentation de leur spectacle à Montguyon.

Cette présentation a entraîné des frais pour le groupe de transport, d'hébergement et de repas d'un montant de 605.20 euros.

Monsieur Le Maire propose d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 605.20 euros à l'association « Les Jingueurs Jhouasses ».

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE :**

- **DE VALIDER** l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 605.20 euros à l'association « Les Jingueurs Jhouasses »,

- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier de subvention exceptionnelle.

### 9<sup>ème</sup> DOSSIER

**Admission en non-valeur de produits irrécouvrables sur le budget principal de la commune**

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil municipal que des titres des exercices allant de l'année 2012 à 2021 ne pourront être recouverts. Ces titres concernent des factures de cantine et de garderie que plusieurs familles n'ont pas honorées d'un montant total de 1 077,26 euros.

Cette décision entraîne l'effacement des dettes produites, par la Direction Générale des Finances Publiques de Jonzac pour un montant total de 1 077,26 euros.

**Le Conseil Municipal après en avoir**

**délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE :**

- **L'ADMISSION EN NON-VALEUR** de produits irrécouvrables des titres des exercices allant de l'année 2012 à 2021 pour un montant de 1 077,26 euros. La dépense sera effectuée sur l'article 6542.

### QUESTIONS DIVERSES

#### **Véhicule utilitaire électrique**

Monsieur Le Maire informe les membres que la commune a donné l'autorisation à une société de communication de démarcher les entreprises et commerces du territoire pour leur proposer une prestation de communication et de publicité. Cette dernière sera diffusée soit par un véhicule publicitaire ou soit par un agenda publicitaire. La commune pourrait éventuellement, en fonction du nombre d'annonceurs, se doter, d'ici quelques semaines, d'un véhicule utilitaire électrique de type KANGOO.

La commune n'aura pas à supporter les frais de location. Elle aura juste à sa charge les frais d'assurance, du changement des pneumatiques et des essuies glace. Le contrat a une validité de 4 ans avec un changement de véhicule tous les 2 ans.

Il suffit que le véhicule circule pour être visible. De plus, ce contrat inclut également l'édition d'agendas qui seront distribués à la population en fin d'année.

#### **La guinguette**

Monsieur Le Maire informe les membres que face à plusieurs plaintes en Mairie de riverains, 3 rendez-vous ont été organisés avec l'exploitant de la guinguette « Les Terrasses de la Tour » pour lui faire part de plusieurs dysfonctionnements et de problèmes de tenue de cet établissement.

L'objectif de ce lieu familial est avant tout de permettre aux clients de passer un moment de détente et non que ce lieu devienne une « discothèque » avec des fins de soirées très très mouvementées.

L'objectif n'étant pas atteint, Monsieur Le Maire et les Maires-Adjoints ont donc pris des décisions de restrictions et entre autre d'horaires de

fermeture.

La convention qui lie la commune avec l'exploitant arrive à échéance le 15 octobre 2022.

Passée cette date, la commune lancera un appel d'offres avec un cahier des charges élaboré par un juriste. Toutes personnes intéressées y compris l'exploitant actuel pourront répondre à cet appel d'offres.

Le choix de l'exploitant se fera en Conseil municipal et la convention qui en découlera sera élaborée par le même juriste.

#### **Centenaire du Monument Aux Morts**

Monsieur Le Maire informe les membres qu'ils sont tous invités le 28 juillet 2022 à 18h30 place de la Mairie.

#### **Soirée du Personnel Communal**

Monsieur Le Maire informe les membres qu'une soirée « plein air » est organisée avec les agents et les élus. Cette soirée permettra un échange en dehors du contexte professionnel. Cette soirée se déroulera le 02 septembre 2022 à 19 heures à Vassiac.

#### **Vidéo protection**

Un membre du Conseil municipal s'interroge sur l'avancée du dossier de la VIDEO PROTECTION. Monsieur Le Maire informe les membres que le dossier est au point d'arrêt. L'étude qui a été effectuée par une société présente en conclusion, des difficultés de connexion. Pour résoudre cette problématique, il faudrait « câbler » toutes les caméras. Cette prestation entraînerait un coût financier supplémentaire très élevé.

#### **SCOT**

Un membre du Conseil municipal interroge Monsieur Le Maire sur l'avancée du dossier du SCOT. Monsieur Le Maire informe que le dossier progresse au niveau de chaque bassin de vie de la Haute-Saintonge. La phase de diagnostics est achevée et le marché d'appel d'offres pour le cabinet d'aide à la mise en conformité des PLU des communes, sera lancé en septembre 2022.

Fin de la séance à 00h00.

## VISITE DU PRÉFET

# Visite de la Maison du Kaolin



**Le 25 août a été la date choisie par M. Nicolas BASSE-LIER, préfet de la Charente maritime et Mme Estelle LEPRETRE, sous préfète, pour nous rendre visite.**

Une visite du musée du Kaolin, organisée et guidée, Mr Raymond NUVET a fait découvrir à nos visiteurs les origines de cette exploitation et les usages de cette matière première.

Ils étaient accompagnés par M. Julien MOUCHEBOEUF, Maire de Montguyon, M. Pascal BOOR, Maire du Fouilloux, et M. Lionel NORMANDIN, Maire adjoint. La visite s'est poursuivie par les locaux de l'office du tourisme accueilli par Cristèle VALDIVIESSO.



Pour compléter la présentation de cette activité, une visite de Kaolune était au programme Présentation du site et de sa réhabilitation après toutes ces années d'exploitation.

Du haut du belvédère M. le Préfet a pu apprécier, outre le point de vue remarquable, les efforts qui ont été faits pour intégrer au site le champ de production photovoltaïque.

Cette journée s'est conclue par un échange avec Mr le préfet et Mme la sous préfète où nos élus locaux ont pu exposer les projets et sensibiliser les représentants de l'état aux difficultés rencontrées chaque jour sur le terrain.



## CADRE DE VIE

# Concours de balcons et maisons fleuries



Un jury composé de : nos agents communaux Sébastien PASQUET et Julien GALLAIS ; de nos adjoints et conseillers, Ghislaine GUILLEMAIN, Annie CHARRASSIER, Carine MOULY et Sophie BRODUT et de notre spécialiste Valérie TROGER, que nous remercions pour son professionnalisme et son œil aiguisé, a fait le tour de la commune et visité les différentes maisons et balcons inscrits au concours.



Le jury a pu découvrir beaucoup de goût et de passion dans la mise en valeur des allées et contour de maisons avec parfois une touche d'originalité. Nous félicitons les jardiniers qui, malgré la sécheresse et la chaleur, ont réussi à maintenir fleuris, leurs massifs et jardinières ...

### BALCONS :

- 1<sup>er</sup> : Annie SYRAS
- 2<sup>e</sup> : Boucherie BRODUT
- 3<sup>e</sup> : M. CAZAUX

### MAISONS :

- 1<sup>er</sup> : Nicole HUVETEAU
- 2<sup>e</sup> : Andrée QUINTANA
- 4<sup>e</sup> : Paul MOULIN
- 4<sup>e</sup> : Marie-Claude CHATEFAU
- 5<sup>e</sup> : Jean-Gabriel DUFRAIX
- 5<sup>e</sup> : Colette MOUCHEBOEUF



## SÉCURITÉ

# Critérium du jeune conducteur à Montguyon !



### Apprendre la sécurité routière en s'amusant !

L'équipe du critérium du jeune conducteur a sensibilisé les élèves pour une partie de l'école élémentaire de Montguyon aux risques routiers spécifiques à leur tranche d'âge et à leur mode de déplacement.

#### PAR CLASSE EN DEUX GROUPES.

##### - La théorie :

Encadré par un moniteur diplômé : Comprendre la règle pour la respecter. Une approche pédagogique qui favorise l'appropriation d'un comportement adapté aux risques rencontrés selon le mode de déplacement. (Avec un support vidéo)

Encadré par l'enseignant accompagnant : Comprendre la signification des panneaux et Quizz sur la sécurité routière



##### - La pratique

Encadré par deux moniteurs diplômés : Apprendre la route en s'amusant : les vertus du jeu pour l'apprentissage sont bien connues. Un souvenir agréable pérennise et valide le comportement enseigné. Sur une piste d'éducation à la sécurité routière, les enfants, selon leur tranche d'âge, prendront les commandes de quads (7-8ans), de voitures (9-11ans) ou de deux-roues (12-14ans) tous électriques.

Dispositif financé par le Département de la Charente-Maritime et la Mairie de Montguyon.

Merci au Critérium, aux agents communaux, à l'équipe éducative et à Lionel Normandin Maire adjoint en charge des affaires scolaires pour cette belle organisation.

## C.C.A.S.

# Le repas des aînés



**La rentrée est terminée, les fêtes de fin d'année se profilent...**

**L'année 2023 sera bientôt là pour partager un moment convivial sous le signe de la joie et de l'amitié.**

Le C.C.A.S. vous convie le **dimanche 2 avril 2023** à midi, aux Écuries du Château pour savourer un bon repas entourés de vos amis.

Vous êtes âgés de 68 ans et plus une invitation vous parviendra début février.

Au plaisir de vous retrouver

Le C.C.A.S.

## LA FÊTE DES VOISINS

**C'est une dizaine de rassemblements qui ont répondu à l'invitation, encouragé par la Mairie à mettre en place « La Fête des Voisins ».**

Dans son quartier, sa rue, son village, on lance les invitations avec la date de la rencontre, on installe tables,

chaises, chacun apportant un plat de son choix, boissons, dessert, pour un moment de partage et de convivialité tout ça dans la bonne humeur.

L'année 2022 fût une réussite. Une action à renouveler, en étant certains qu'elle fasse boule de neige et incite d'autres secteurs à participer à cette belle initiative.



**la fête  
des  
voisins**  
VENDREDI 20 MAI 2022



La Beurguette.



Maine Nord.



Millet.



Les Maines.



Rue Neuve.



Rue Neuve.



Rue Vieille Tour.



Rue Vieille Tour.



Trouillaud.



Vassiac.



Vassiac.



## ENVIRONNEMENT

# Jardins partagés

**C'est la fin de l'été, il est temps de faire le bilan 2022 et les projets pour 2023.**

### UN BILAN MITIGÉ !

Au printemps, le groupe des jardinières et jardiniers de Vassiac a bénéficié d'un second jardin de 1200M2 mis à disposition par la commune : formidable ! Une fois le rotovator passé gentiment par Jean-Marc Guillemain, Merci Jean Marc ! Ce jardin fûtensemencé principalement de pommes de terre et de haricots « Pont l'abbé ». Les productions des deux jardins ont été respectables malgré la sécheresse mais pour l'équipe l'effort d'arrosage a été au-dessus de ses forces et nous avons perdu la moitié de la « troupe » en cours de route!

### DES PROJETS NOUVEAUX :

« *Et si on faisait des parcelles !?* ». Voilà l'idée lancée : il s'agit d'expérimenter la mise à disposition de 4-5 parcelles. Chacun pourrait, à sa mesure et à sa fantaisie, cultiver son « bout de terrain ». La collectivité maintient l'accès gratuit pour tous. Sans aucun problème, les outils peuvent être mutualisés. En ce qui concerne l'achat de

graines et de plants, un soutien peut être obtenu pour les jardiniers bénéficiant de minima sociaux. Et comme d'habitude, les échanges de plants entre amis aident à la diversité des plantations...

### UNE AUTRE IDÉE :

« *Et si on expérimentait la permaculture et le jardinage en butte ?* ». En ces temps où l'eau devient une denrée rare, c'est sans doute le moment de se lancer afin d'alléger l'arrosage ! L'utilisation d'épais paillage et de broyat végétal devraient nous y aider ?

Alors, pour celles et ceux qui souhaitent se lancer dans une nouvelle aventure, nous vous invitons à une réunion pour continuer à construire ensemble les jardins bio de Vassiac. **Le Vendredi 21 octobre à 14H30 au jardin** (derrière le cimetière).

**Toutes les idées sont bienvenues !**

Le 1<sup>er</sup> jardin demeure un espace collaboratif où nous pourrions semer en alternance les légumes gourmands en place : courgettes, butternuts, tomates et plantes aromatiques.

## À la découverte des légumes

Début juillet, les 40 enfants de l'école maternelle de Montguyon sont venus visiter le jardin, deviner les noms des légumes à l'aide d'un parcours illustré par Zia et sa maman, planter des haricots et ramasser quelques dizaines de kilos de pommes de terre pour la plus grande joie des petits et sans doute des parents qui ont pu déguster des pommes de terre primeur en circuit court !



## SÉCURITÉ

# Passation de commandement à la caserne des pompiers

Le samedi 2 juillet 2022, la passation de commandement s'est déroulée place de la paix, entre le capitaine Eric LEGER et le Lieutenant Vincent BASTERE sous les directives de Monsieur le contrôleur Général Didier MARCAILLOU Directeur Départemental du Service d'Incendie et de Secours de la Charente-Maritime.

Le Capitaine Eric Leger cède ses fonctions au Lieutenant Vincent BASTERE après avoir passé 3 années à diriger le centre de secours de Montguyon.

Pour lui, le parcours de Sapeur-Pompier débutera en 1978 au grade de Sapeur de 2ème classe, puis se verra monter en grade de caporal en 1986, Sergent en 1990, Adjudant en 1998, Lieutenant en 2002 et Capitaine en 2020.

Il prend les fonctions d'Adjoint au Chef de Centre en 2007, et Chef de Centre en 2019 succédant au Commandant Honoraire Jean-Paul GAY.

Il obtient les médailles d'honneur suivantes :

Juillet 1998 médaille d'honneur des Sapeurs-Pompiers échelon argent

Juillet 2003 médaille d'honneur des Sapeurs-Pompiers échelon vermeil

Décembre 2008 médaille d'honneur des Sapeurs-Pompiers échelon or

Juin 2019 médaille pour service exceptionnel

Décembre 2019 médaille d'honneur des Sapeurs-Pompiers échelon grand or.

Son parcours sera marqué d'interventions marquantes, telles que de nombreux feux de forêts, de feux de bâtiments industriels et d'accidents en tous genres... il aura également connu un malheureux accident de service, avec fracture de la jambe, suite à l'effondrement de charpente lors d'un feu de bâtiment.

Le Capitaine LEGER, est toujours opérationnel, avec de nouvelles missions au sein du SDIS, notamment la défense incendie en milieu forestier.

Le Lieutenant Vincent BASTERE, adjoint au Chef de Centre depuis 2019, a pris le commandement du Centre de Secours depuis le samedi 2 juillet.

Il incorpore en octobre 2001, prend les grades de Caporal en 2008, Caporal-Chef en 2011 et Lieutenant en 2013.

Impliqué aussi bien dans l'opérationnel que la formation, il succède au Capitaine LEGER, secondé par l'Adjudant-Chef Ulrick MIGEON.

De droite à gauche, Capitaine Eric LEGER, Lieutenant Vincent BASTERE et Adjudant-Chef Ulrick MIGEON.



## NOUVEAU À MONTGUYON

# Cours informatiques



**A partir du 15 octobre 2022 : Cours informatiques gratuits à domicile pour les Montguyonnais.**

Si vous êtes équipés en informatique (ordinateur, tablette, smartphone, accès internet) et souhaitez une aide à l'utilisation de votre matériel, vous pouvez prendre rendez-vous avec Delphine conseillère numérique.

Si vous n'avez pas d'équipement informatique, les cours se font à la médiathèque de Montguyon, sur rendez-vous avec Delphine.



**Réservations :**

**Delphine : 05 46 04 01 45**



**delphine.metreau@conseiller-numerique.fr**

## SANTÉ

# Deux nouveaux médecins à Montguyon

**Deux nouveaux Médecins généralistes viennent d'emménager dans la Maison de Santé.**

Mme Mounira KERBOURG et Mme Anne ARNAUD (collaboratrice de Mme Isaura DIAZ)

## NOUVELLE ENTREPRISE

# LM Espaces Verts s'installe à Montguyon

**Après deux années d'exercice en Gironde (Libourne et alentours), la société LM Espaces Verts s'installe à Montguyon, lieu-dit Peujean.**

Cette société d'entretien de jardins et de création et aménagements extérieurs s'appuie sur la solide expérience de Martial Labarre. Diplômé depuis 1991, il a notamment été jardinier au château de Mongenan, chargé de l'entretien du parc du château et du potager remarquable en plus de longues années de travail au sein d'une entreprise de paysagisme.

Ce professionnel se charge de bichonner les parcs et jardins des particuliers mais aussi des professionnels (syndics, maisons de retraite, agences immobilières...) : Taille des haies, élagage, tonte, débroussaillage... tout ce qui concerne l'embellissement des extérieurs avec la plantation de haies ou la création de massifs par exemple.

Adhérent de l'UNEP (Union nationale des entreprises du paysage), il travaille avec une coopérative de services à la personne permettant à ses clients de bénéficier des 50% de crédit d'impôt pour les prestations éligibles. Depuis mi-juin, ses clients peuvent d'ailleurs profiter du nouveau dispositif « avance immédiate du crédit d'impôt » et ne versent plus que la moitié du montant de leur facture.

Martial Labarre travaille avec une assistante administrative et commerciale, Magali, qui n'est autre que son épouse et forme un apprenti Rudy R.



**Contact : 07.77.44.47.16**

**m.labarre@lmespacesverts.fr**



**https://www.lmespacesverts.fr**

SERVICES

# Travaux à La Poste



**Votre bureau de poste est fermé pour travaux du 9 septembre au 14 Novembre 2022**

Retrouvez tous nos services à proximité.

**Nous mettons en place un Relais Poste temporaire pour les services liés au courrier, colis et objets en instance à compter du 5 Septembre et durant toute la période des travaux à l'adresse suivante :**

**• HOLISTIC BIO DIETETIQUE**

15 avenue de la république  
17270 Montguyon

Du mardi au vendredi de **09h30 à 12h30 et de 14h à 19h**  
Le samedi de **09h30 à 17h**

Pour les opérations bancaires, les solutions suivantes sont proposées aux clients :

- Retrait en distributeur
- Service ALLO FACTEUR



**Bureau le plus proche :**

**Montlieu la Garde**

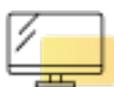
1 ZA de la petite gare  
lieu-dit " Prends tu garde "  
17210 MONTLIEU LA GARDE

Lundi au vendredi : **de 09h à 12h15 et de 13h30 à 16h**  
Samedi : **de 09h à 12h**

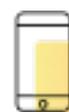


**Pour rappel, la plupart des opérations postales sont disponibles en ligne.**

**Au quotidien, La Poste vous accompagne avec :**



Le site [laposte.fr](http://laposte.fr)



L'application La Poste



Nos bureaux de poste



Nos facteurs



JUSTICE

# Concilier pour réconcilier. La conciliation de justice.



**Conciliation  
de Justice**

**Vous avez un litige avec votre voisin, un vendeur par internet, votre locataire, un commerçant, votre employeur, un proche... pour tout différend de quelque nature qu'il soit, vous pouvez vous adresser au conciliateur de justice (auxiliaire de justice bénévole) le plus proche de chez vous.**

Pour cela, il vous suffit de prendre rendez-vous à la mairie où se tiennent les permanences une fois par mois (en principe le 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois (sauf août) - rendez-vous toutes les ½ h :

- le matin de 9 h à 12 h à la mairie de **Montguyon**  
(05 46 04 01 45 - ccas.msap@montguyon.fr)  
l'après-midi de 14 h à 17 h à la mairie de **Montendre**  
(05 46 49 20 84 - mairie@ville-montendre.fr)

Le rôle du conciliateur est d'essayer d'obtenir un consen-

sus, un accord entre les deux parties, chacun faisant un pas vers l'autre - un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès - de leur faire signer un accord avec des engagements écrits de part et d'autre, et de leur éviter d'aller devant le tribunal (impliquant une procédure longue, coûteuse et à l'issue très incertaine)

Le passage préalable devant un conciliateur est désormais une obligation légale pour tout litige inférieur ou égal à 5 000 €.

Le conciliateur a prêté serment devant le 1<sup>er</sup> Président de la Cour d'appel de probité, d'objectivité, de neutralité, d'impartialité. Ce n'est pas un juge ni un avocat ni un conseiller juridique.

**Catherine QUEILLE** est depuis un an la conciliatrice de justice du sud Saintonge

[catherine.queille@conciliateurdejustice.fr](mailto:catherine.queille@conciliateurdejustice.fr) (cantons de Mirambeau, Montendre, Montlieu la Garde, Montguyon)

**Ses prochaines permanences auront lieu :**

**les mardi 13 septembre, mardi 11 octobre, mardi 8 novembre, mardi 13 décembre 2022.**

En prenant rendez-vous en mairie n'oubliez pas de mentionner votre numéro de téléphone mobile, votre adresse mail et l'objet de votre demande.

# SPORT POUR TOUS

## Le Pass'Sport revient pour la saison 2022-2023

### QU'EST-CE QUE LE PASS'SPORT ?

Le Pass'Sport est une **allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant, jeune adulte pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive éligible pour la saison 2022-2023.**

Présentation du dispositif Pass'Sport

### COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Le dispositif concerne :

- Les jeunes **de 6 à 17 ans** bénéficiant de l'**allocation de rentrée scolaire (ARS)** ;
- les jeunes **de 6 à 19 ans** bénéficiant de l'**allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)** ;
- les personnes **de 16 à 30 ans** bénéficiant de l'**allocation aux adultes handicapés (AAH)** ;
- les **étudiants âgés jusqu'à 28 ans révolus qui justifient être bénéficiaires d'une bourse** sur critères sociaux de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire

2022-2023.

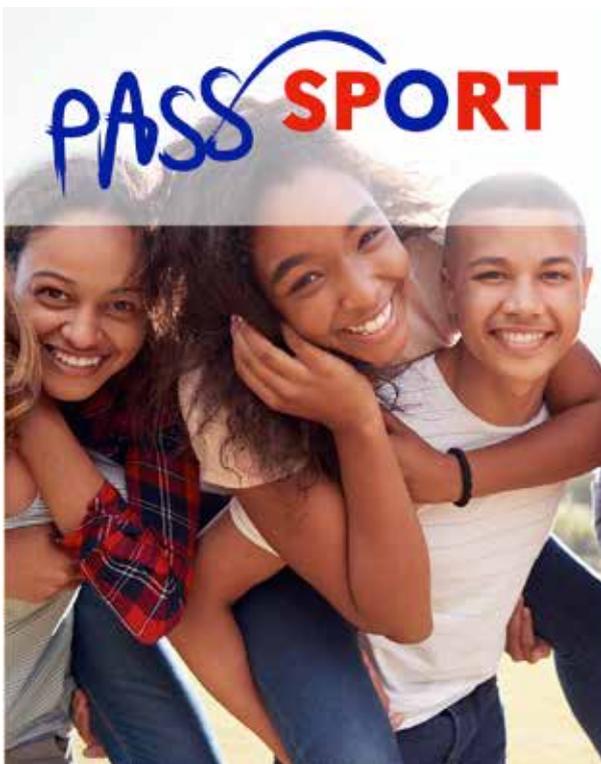
### QUAND EN BÉNÉFICIER ?

- Les **bénéficiaires ou leurs familles** recevront un courriel du **ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques** contenant le code individuel Pass'Sport en juillet- août.
- Quant aux **étudiants** boursiers éligibles, ils le recevront en septembre-octobre.

### OÙ L'UTILISER ?

Le Pass'Sport peut être utilisé auprès de structures suivantes :

- les **associations sportives affiliées aux fédérations sportives agréées** ;
- les **quartiers prioritaires de la ville ou sur un territoire labellisé « Cités éducatives »**, auprès de **toutes les associations sportives agréées**, qu'elles soient affiliées ou non à une fédération sportive.



Moins de 18 ans ?  
Envie de faire du sport à la rentrée ?

**Bénéficiez d'une déduction de 50 €**  
pour votre inscription dans un club  
grâce au Pass'Sport.

Le Pass'Sport est réservé aux familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou l'allocation aux adultes handicapés et les étudiants boursiers.

[www.sports.gouv.fr/pass-sport](http://www.sports.gouv.fr/pass-sport)

SERVICE PUBLIC

## Démarche Carte grise



Les démarches de demande de certificat d'immatriculation (ex-carte grise) **ne peuvent plus être effectuées en Préfecture ou en Sous-Préfecture**. En effet, celles-ci ont été entièrement dématérialisées.

Afin de procéder à une telle demande, il convient de passer par l'une des deux options suivantes :

- Sur internet, auprès de l'ANTS : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- Via un garage automobile agréé par la Préfecture : **Trouvez un garage en Charente-Maritime**

Pour en savoir plus sur le prix de la carte grise et éviter les arnaques, consulter : <https://www.vroomly.com/blog/quel-est-le-prix-dune-carte-grise/>

SERVICE COMMUNAL



## Ramassage du fer 2022

**Le ramassage du fer sur la commune de Montguyon est partagé en deux.** A savoir une fois par mois il y a une collecte au niveau du «centre ville» . Un deuxième ramassage sur le reste de la commune soit la « campagne » est programmé tous les trois mois :

### JEUDI 17 NOVEMBRE

Les Agents municipaux ne font pas de ramassage chez les particuliers pour des raisons d'assurance, ces encombrants doivent être mis sur les bords de route ou trottoirs.

**Les matériaux ferreux doivent être déposés le matin dès 6 h sur les bords de route ou trottoirs.**

SERVICE PUBLIC

## Passeport et CNI

Nous vous informons que depuis le **LUNDI 19 MARS 2018**, la Mairie de Montguyon procède à la constitution des titres numérisés (passeports et CNI) **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** :

- **TOUS LES LUNDIS ET MERCREDIS de 14h à 17h30**
- **LE VENDREDI des semaines impaires de 14h à 17h30**
- **ET LE SAMEDI des semaines impaires de 9h à 11h30**

Uniquement sur rendez-vous pour les dépôts de dossiers et les remises de titres.

La liste des documents est disponible sur le site de la commune.



SERVICES



## Les horaires

**Votre bureau de poste est fermé pour travaux du 9 septembre au 14 Novembre 2022**

Les services de La Poste et de La Banque Postale sont également accessibles en ligne : [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr), [www.labanquepostale.fr](http://www.labanquepostale.fr)

## SPORT

## Entente Cycliste 3 M

**Après 2 années de confinement dues à la pandémie, nous avons dû, cette saison, faire face aux problèmes de sécheresse et de conditions météorologiques qui nous ont obligé à annuler les 2 compétitions d'école de cyclisme prévues à MONTGUYON puis à MONTLIEU La GARDE.**

Les autres compétitions prévues ont été organisées et elles ont rencontré une belle participation des coureurs avec des pelotons importants.

Notre école de vélo a repris ses activités et regroupe, chaque mercredi, sur le circuit fermé de Montlieu la Garde, une dizaine de jeunes de 6 à 12 ans pour se perfectionner dans le maniement de la bicyclette et les apprentissages du « savoir rouler à vélo » et du code de la Route, tout ceci sous l'œil avisé de nos éducateurs diplômés Georges et Denis.

Si vos enfants veulent s'essayer au sport cycliste, ou simplement apprendre à utiliser en toute sécurité leur bicyclette, n'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous leur ferons partager, en toute sécurité les conseils indispensables pour pratiquer ce sport sainement.

Nous acceptons les enfants de 5 à 12 ans dans notre école



de vélo.

Nous espérons vous rencontrer prochainement sur le bord des routes de notre beau canton.

Bien sportivement.

## MUSIQUE

## Chorale « Au Choeur du Lary »



## AGENDA FIN 2022 :

Les répétitions hebdomadaires ont repris le jeudi 1 septembre: nous sommes heureux d'avoir accueilli 5 nouveaux choristes, motivés par l'envie de chanter et de trouver une ambiance on ne peut plus amicale.

Femme ou homme, débutant ou initié, jeune ou moins jeune, vous aurez votre place parmi nous... venez nous rejoindre tous les jeudis à 20h30, salle haute de la mairie de Montlieu la Garde.

Voici les dates de nos différents concerts de fin d'année, en église pour une meilleure acoustique :

## Concert de Noël :

- Dimanche 27 novembre, Saint Sauveur de Puynormand (33) à 15h30
- Dimanche 4 décembre, Mérignac (33) à 15h30
- Samedi 10 décembre, Saint Mariens (33) à 20h30
- Dimanche 11 décembre, Boisbretreau (16) à 15h30
- Samedi 17 décembre, Chepniers (17) à 18h
- Dimanche 18 décembre, Saint Palais de Nérignac (17) à 15h30

## LES AMIS DU CINÉMA

## Le cinéma de Montguyon

**Après un mois de septembre dense pour le cinéma, l'association vous invite à partager de nouveaux événements tout au long des prochains mois.**

Les ciné-lectures pour les enfants reprennent. Le cinéma s'engage, en collaboration avec la médiathèque, à programmer un événement par mois. A chaque séance, les enfants découvriront une histoire avec la lecture de l'album. Puis après s'être imaginé les personnages, les lieux, les voix, direction la salle de cinéma pour découvrir le film.

A partir de 3 ans.

**Prochain rendez-vous : mercredi 26 octobre à 17h30 pour « Grosse colère ».**

**Tarif : 3,50€**



Pour Halloween, retrouvez nos trois séances à thème, dont celle de la nuit vers 23h00 pour les amoureux de la peur.

En novembre, le cinéma participe au Mois du Doc. Les amis

du cinéma vous proposent une sélection de films documentaires sur l'agriculture et la Charente Maritime.

Vous pourrez trouver plus de précisions sur nos réseaux sociaux, notre site internet ou les dépliants du cinéma chez vos commerçants ou votre mairie.

**Instagram : lecinedemontguyon**

**Facebook : le ciné de Montguyon**

**Site internet : <http://lecinedemontguyon.fr>**

## L'ASSOCIATION DES AMIS DU CINÉMA

L'équipe de l'association s'agrandit. Le Conseil d'Administration tient à remercier tous les nouveaux bénévoles qui viennent renforcer le travail de Benoît pour le plus grand plaisir des spectateurs.

L'équipe accueillera également un service civique du 1<sup>er</sup> octobre 2022 jusqu'à fin mai 2023.

## LE CINÉMA PROPOSE

Que vous soyez un professionnel, un membre d'association, ou un particulier, et que vous souhaitiez échanger autour d'un thème particulier, ou présenter votre activité, vous pouvez nous contacter.

Nous pouvons organiser un ciné-débat par exemple, comme un tournoi de jeux vidéo. Nous trouverons ensemble un film en lien avec le sujet que vous souhaitez présenter ou défendre et programmerons une soirée.



**Contacts :**

**06.43.62.19.44 ou au 06.16.67.23.46**



**lecine3@gmail.com**

## AMIE

## Le dynamisme au cœur du village

**MERCI à tous les acteurs de notre Marché Nocturne du 11 août, public, exposants, animateurs et bénévoles grâce à qui cette édition fût, une fois encore, un succès malgré une chaleur torride.**

## NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS :

- **Dimanche 25 septembre** pour notre BROCANTE, Plaine des Sports

- **Samedi 29 octobre** : Montguyon fête Halloween, une collaboration Amie - Les Amis du Cinéma - Les Ecuries du Domaine du Taillan.

- **Samedi 17 décembre** :

Matin: Arrivée du Père Noël / Marché de Noël

Après-midi: Fête des Enfants

Plus de détails sur ces activités vous seront communiqués via notre Facebook dans les prochains jours et prochaines semaines.

Amie...calement



**LES 24 HEURES DE MARCHÉ**

# De retour au pied de la Tour

*Après 2 années où nous avons dû annuler ce rendez-vous, toujours très attendu par tous les marcheurs de France et même parfois de l'étranger, un représentant Belge était dans le peloton. Quelques nouveaux marcheurs, habitués des épreuves de grands fonds, sont venus se tester sur ce nouveau parcours modifié, dû aux mesures de sécurité mises en place au cours de cette année, ce tracé, raccourci de 500m, a permis de découvrir un autre secteur de Montguyon, qui au final semble aussi difficile que le parcours initial.*

*Ces 25 et 26 Juin, ce sont 140 participants qui ont redonné vie à cette épreuve, sous une météo pluvieuse, sur la 1ere partie de l'épreuve, le seul weekend end où il a plu depuis plus de 2 mois.*

*C'était l'occasion aussi de retrouver les nombreux bénévoles qui ont repris les différents postes qui permettent de sécuriser et d'alimenter les participants*

*Lors de la remise des récompenses pour les différents podiums, 2 personnes ont été récompensées pour leur fidélité à cette épreuve et d'avoir participé aux 20 éditions, Mme Eliane Soulard et Eliane Charvy, les créateurs de cette épreuve, Christian Charvy, Jean Claude Bouyer et Michel Nouet, ont aussi été mis à l'honneur, ils ont passés la main mais restent toujours présents et apportent leurs expériences acquises au fil de ces 20 années.*

*Les réunions de préparation pour l'édition 2023 vont reprendre début Septembre.*

***Vous pouvez retrouver tous les résultats et photos sur notre site internet <https://www.24heuresdemarche.com/>***



24 H MONTGUYON 2022 (c) Guy Destré



24 H MONTGUYON 2022 (c) Guy Destré



24 H MONTGUYON 2022 (c) Guy Destré



24 H MONTGUYON 2022 (c) Guy Destré



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,  
DONNEZ VOTRE SANG !

**PROCHAINES COLLECTES DE SANG**  
**à la Salle des Fêtes de SAINT-MARTIN D'ARY**  
**de 8h à 12h30**  
**Les 14 OCTOBRE et 23 DÉCEMBRE 2022**

SPORT



# Haute Saintonge Athlétisme (section de Montguyon) club affilié à la Fédération Française d'Athlétisme

**Venez pratiquer les différentes disciplines de l'athlétisme (sprint, demi-fond, longueur, hauteur, triple saut, divers lancers ou encore les cross, les courses sur route (5 km au marathon, les trails, etc...)). Quelque-soit votre âge, votre niveau, votre objectif, vous en trouverez forcément une à votre goût !!**

Entraînements au stade ou gymnase (selon météo et disponibilité) :

- mardi de 19h à 21h pour les personnes nées en 2009 et avant (de minimes à masters)
- samedi de 14h à 15h30 pour les enfants nés de 2016 à 2012 (éveils et poussins) et de 15h30 à 17h pour les enfants nés en 2011 et + (benjamins et +)

Prix de la licence FFA pour la saison sportive (valable du 1<sup>er</sup>

septembre 2022 au 31 août 2023) :

- Eveil à Benjamins (2016 à 2010) : 90 € (compétition)
- Minimes (2008 et 2009) : 100 € (compétition)
- Cadets à Master (2007 et avant) : 110 € (compétition)
- Athlé Running et marche nordique (2006 et avant) : 80 € (compétition mais pas de classement FFA)

**Le pass'sport est accepté.**

Reprise le samedi 17 septembre pour les jeunes (avec une après-midi portes ouvertes) et le mardi 6 septembre pour les adultes.



**Encadrement : Valérie VIDRIS**  
**06.73.75.83.33**



**valetcla@gmail.com**

## GRAINE D'ÉVEIL

# Les nounous sont de retour !

**La salle de graine d'éveil ouvre ses portes aux parents et aux assistantes maternelles le mardi et le vendredi de 9h00 à 11h00 à l'ancienne école de St Martin d'Ary (Route de Royan).**

L'assemblée générale se déroulera le **vendredi 7 octobre 2022 à 21h** à la salle de la Plaine des Sports.

Nous vous invitons à nous retrouver le **5 novembre 2022** à la salle polyvalente de Montguyon pour la Bourse aux Jouets. Les affiches pour les inscriptions seront disponibles mi-octobre.

Le spectacle de Noël se fera le **dimanche 11 décembre 2022** en présence des enfants que nous accueillons et de leurs parents.



Pâques à St Palais de Negrignac.

# Dojo Kid Montguyonnais

Reprise des cours de karaté  
Samedi 10 Septembre à 10h00



**KARATE**

空手道

CONTACT AU 06.07.53.58.41



Prêt  
Pour une nouvelle  
aventure sportive ?

## L'ASM HANDBALL RECRUTE ! POUR LA SAISON 2022-2023



### SENIORS FEMINES ET MASCULINS -11/-13/-15/-18 ans

JOUUSES ET JOUEURS DE TOUS NIVEAUX

REJOINS - NOUS  
VITE !!

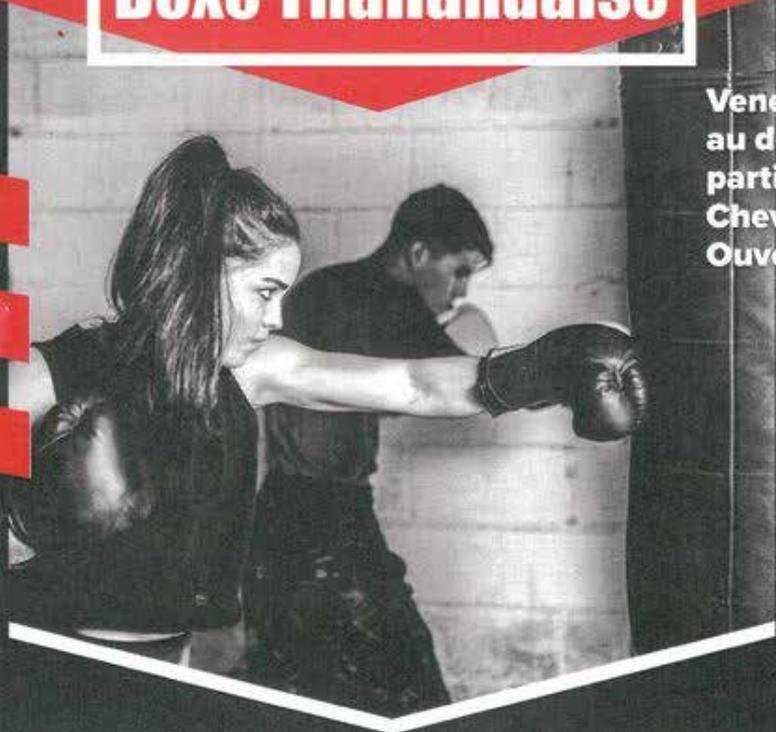
POUR LES INFOS

Notre Présidente  
Sylvia  
06 80 22 00 75



<https://asmhmontguyon.clubec.com>

# Boxe Thaïlandaise



Venez découvrir la boxe thaïlandaise  
au dojo de Montguyon ,le mardi à  
partir de 18h et au gymnase de  
Chevanceaux ,le jeudi à partir de 18h.  
Ouvert à tous à partir de 7ans.

MR Grunner Anthony  
06 24 05 35 87



Activité 2000

## COUNTRY PLAISIRS

**L'association Country Plaisirs est heureuse de vous retrouver pour cette nouvelle saison 2022 2023 !**

Tout le mois de septembre les **Portes Ouvertes** gratuites ont permis de vous familiariser aux pas de danses country ou en ligne !

D'autre part, nous tenons à remercier M. Moulin, Président de l'A.M.I.E, pour son chaleureux accueil lors de l'animation de la Brocante de Montguyon le **samedi 25 septembre 2022**.

A partir du mois d'octobre **tous les jeudis soirs de 19h45 à 22h30** dans la salle polyvalente de Montguyon nous vous accueillons pour un nouveau programme de danses et de musiques ! Soirées toniques et pleines de bonne humeur vous attendent !!! Alors n'hésitez pas vous serez les bienvenus chez Country Plaisirs !



En haut de gauche à droite : Nadine, Cathy, Maryline, Evelyne, M-Christine, Eveline, Bernard. En bas de gauche à droite : Gilles, Jinny, Cathy, Domy, Brigitte, Valérie.



En haut et au milieu : Dominique et Bernadette ! (à genoux côté gauche)

 **Renseignements : Page Facebook**  
**Tél : 05 46 04 77 30 ou 06 99 52 57 56**  
 **Mail : domygilles@free.fr**

## MÉDIATHÈQUE

Dans le cadre du réseau des bibliothèques (B10), le spectacle intermédiaire est prévu cette année à Bédénac.



## LES COMÉDIENS EN BALADE

**La troupe « les Comédiens en Balade » a repris son activité début septembre.**

Les répétitions ont lieu tous les lundis soir à 20h15, salle polyvalente de Montguyon sous les directives du metteur en scène Philippe Peychaud.

Les 12 acteurs repartent cette saison sur une pièce unique écrite par Aurore.

Chacun prend plaisir à apprendre et à interpréter un rôle qui demande beaucoup de concentration et de mémoire

...

Nous donnons rendez vous à notre public au premier trimestre 2023



## SPORT

# Club de Jiu-Jitsu Brésilien Pythagore Montguyon

## Qu'est ce que le Jiu-Jitsu Brésilien ?

Le Jiu-Jitsu Brésilien (JJB) est une évolution technique du Judo/Jiu-jitsu vers une forme quasiment exclusive de combat au sol dont le but est de soumettre l'adversaire par étranglement ou clé d'articulation. Les frappes sont interdites.

Le judo met l'accent sur les projections pour amener l'adversaire au sol et les immobilisations, et seules les clés de bras ou de coude sont autorisées alors qu'au Jiu-Jitsu Brésilien, l'amener au sol importe peu, et chaque articulation peut être sujette à une clé.

Cet art martial en constante évolution fait appel à la coordination, la maîtrise de la distance, le timing, la précision et le goût de l'effort.

## Le JJB, pour qui ?

Pour tout le monde ! hommes, femmes, enfants, jeunes, moins jeunes, compétiteurs ou non !

Vous souhaitez vous remettre en forme? Gagner en confiance en vous? Savoir vous défendre? Intégrer une famille que vous ne voudrez plus quitter? Devenir compétiteur?

## Pour les moins jeunes ?

Vous pensez être trop vieux pour débiter? Détrompez-vous! Sachez qu'au jiu-jitsu brésilien il n'y a pas d'âge pour commencer, ni d'âge pour arrêter! En effet, appelé l'art souple, le corps est préservé et vous pourrez pratiquer votre passion pendant très très longtemps! Quel plaisir vous aurez à 60 ans de maîtriser avec aisance et technique les nouveaux arrivants qui s'obstineront à utiliser leur force

## Pour les compétiteurs ?

Les compétiteurs trouveront ce qu'il faut au sein de l'Académie Pythagore pour atteindre leurs objectifs sportifs, notre niveau n'étant plus à prouver! En effet, vous nous trouverez constamment sur les podiums nationaux et internationaux. Le sparring et la technique sont donc bien présents sur nos tatamis!!

## Pour les femmes ?

Le JJB est une pratique parfaitement adaptée et indispensable au self défense féminin. En effet, le principe de base de cet art martial est d'utiliser la technique pour vaincre la force de l'adversaire.

Au bout de quelques mois vous saurez donc sortir de bien des positions d'agression et aurez gagné une grande confiance en vous puisque vous aurez pu appliquer la technique apprise à chaque cours en combat sur le tatami : vous savez donc que votre technique est EFFICACE.

Les cours sont disposés par Alexander Alim ceinture Violette diplômé d'un CFEB en Jiu-Jitsu Brésilien et responsable des sections enfants et ados de Pythagore Bordeaux depuis 2019, élève d'Emmanuel "Pythagore" Fernandez (Ceinture 4<sup>e</sup> degré JJB, Ceinture noire 4<sup>e</sup> dan Judo, 3X champion du monde en MMA.)

**Cours : JBB Débutant le jeudi de 19h30 à 21h et Kids Ado débutant le vendredi de 14h à 15h**

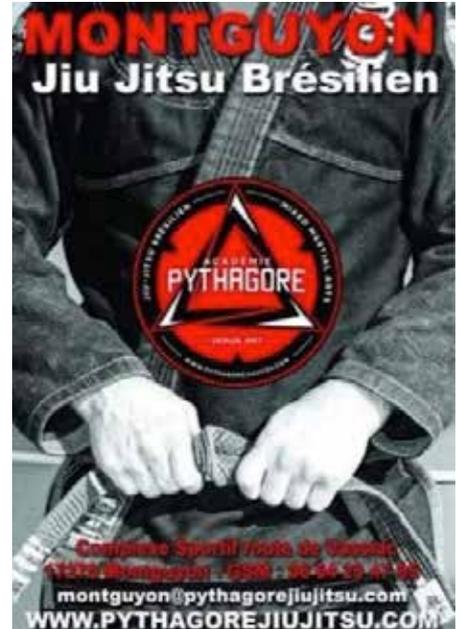


Contact : 06.64.24.47.95

Mail: [Alexander.alim25@gmail.com](mailto:Alexander.alim25@gmail.com)



<https://pythagorebordeaux.com/inscription/abonnement-montguyon-2/>



YOGA  
de l'énergie  
Montguyon

**Martine BLONDEAU**

Enseignante diplômée  
Agréée par la Fédération Nationale  
des Enseignants de Yoga  
06 79 09 16 09

[www.martineyoga16-17.com](http://www.martineyoga16-17.com)

**Début des cours: 01/09/2022**

**Jeudi : 19h30**

**Avec séance découverte gratuite**

**Salle de judo Plaine des sports**

**A.S.M Yoga : 05 46 04 47 67**

**À partir du 15 septembre 2022  
10 Place de la Mairie**

**ADMR**

## Dimanche 9 Octobre 2022



**DONNEZ** ce dont vous n'avez plus besoin  
**PRENEZ** ce que vous voulez même si vous n'avez rien déposé

**BUVETTE ET SANDWICHS**

Organisé par **ADMR**



**MONTGUYON**  
Salle des Fêtes - 9H30 à 17H  
Les dons sont à déposer avant 14h

En partenariat avec les associations locales :



ORGANISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE :



### GRATIFÉRIA mode d'emploi

La Gratiféria n'est pas un vide grenier car il n'y a rien à acheter. La Gratiféria n'est pas un troc car il n'y a pas d'échange. La Gratiféria est un espace où vous pouvez déposer ce dont vous n'avez plus besoin (à condition que ce soit propre et réutilisable) et où vous pouvez prendre ce que vous voulez même si vous n'avez rien déposé.

Les objets déposés qui n'auront pas trouvé preneur seront remis aux associations partenaires.



Journée organisée par l'ADMR de Montguyon avec les associations solidaires et environnementales du secteur de Montguyon :

Vivre le Quotidien, Saintonge Boisée Vivante, Secours Catholique, Le Moulin Solidaire, Mille feuilles

Vous pouvez par exemple donner...



et vous prenez ce que vous voulez...  
N'apportez pas : médicaments, animaux, armes et autres objets dangereux ou explosifs...

## OCTOBRE

**Samedi 8 et Dimanche 9**

**Gratiféria**

Salle Polyvalente organisée par l'ADMR

**Samedi 29**

**Animation Halloween**

Place de la Mairie organisée par l'A.M.I.E

## NOVEMBRE

**Vendredi 4 et Samedi 5**

**Bourse aux Jouets**

Salle Polyvalente par les assistantes maternelles

## DÉCEMBRE

**Samedi 10 et Dimanche 11**

**Noël des Nounous**

Salle Polyvalente par les assistantes maternelles

**Samedi 17**

**Marché de Noël**

Salle Associative 10 place de la Mairie organisé par l'A.M.I.E

**INFORMATION.** Vous souhaitez figurer dans l'agenda du magazine, envoyez-nous vos informations par mail à la Mairie : [mairie@montguyon.fr](mailto:mairie@montguyon.fr) ou sur [www.montguyon.fr](http://www.montguyon.fr)

Vos manifestations figureront également sur l'agenda du site web. **ATTENTION** > Il ne sera pas fait de relance téléphonique.

Retrouvez tous les rendez-vous sur [www.montguyon.fr](http://www.montguyon.fr)